

INTERCLUBS AVENIRS		GESTION EXTRANAT
SAMEDI 10 DECEMBRE 2016		22 25 m 4 couloirs
REGLEMENT : Pourront être engagés à ces épreuves : - Filles de 10 ans et moins - Garçons de 11 ans et moins • Equipes de 4 nageurs		CESSON
Proposition des engagements en ligne sur extranat.fr du 28/11/2016 au 05/12/2016		
DROITS D'ENGAGEMENTS : 20 euros par équipe		

REGLEMENT AVENIRS

- Chaque nageur doit impérativement participer au 100 m 4 nages ainsi qu'aux relais.
- Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant à l'épreuve individuelle et aux relais).
- A l'issue de la 1^{ère} épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.
- Hors classement, possibilité d'équipes mixtes ou entre plusieurs clubs. Performances prises en compte sur le serveur fédéral.
- Les relais 4 x 50 m se verront attribuer une cotation spécifique.

OP : 13H00
OFFICIELS : 13H00
Début des épreuves : 13H45
100 4 N FILLES 100 4 N GARCONS 4 X 50 M NL D et M 4 X 50 M Brasse D et M 4 X 50 M PAP D et M 4 X 50 M 4 N D et M

Classement des équipes

- Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur.
- Les points des relais ne sont pas doublés.

Récompenses : A définir par le Comité